Intermédiation en crédits : un aperçu global

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de rafraîchir, clarifier et actualiser les connaissances générales des participants sur tous les aspects se rapportant à l'intermédiation de crédit:

- les principes généraux de l'intermédiation de crédit;
- le crédit aux consommateurs;
- le crédit hypothécaire.

RESUME

Catégorie:

- Crédits
- Gestion financière des entreprises

Niveau:

Basique

Prix:

- Membre: € 475.00
- Non-membre: € 575.00
- Partner BZB: € 475.00
- Partner OpFo335: € 0.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Crédits à la consommation: **4h** général
- Crédits hypothécaires: **4h** général

PUBLIC

La formation peut être suivie par tous les prêteurs et intermédiaires en crédit à la consommation et crédit hypothécaire, désireux de rafraîchir leurs connaissances de base en matière d'intermédiation de crédit.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Basic level: Les formations de ce type véhiculent surtout des notions théoriques afin de donner un aperçu global (initiation).

PROGRAMME

CONTENU

Le trajet de formation se compose de trois modules:

Module 1 – Principes généraux de l'intermédiation de crédit:

- Le paysage financier belge;

- Des lois en lien avec le secteur financier;
- Compliance;
- Droit contractuel;
- Conséquences du régime matrimonial sur le crédit;
- Protection de la vie privée.

Module 2 – Crédits à la consommation:

- Les matières liées au crédit: systèmes de paiement;
- Les sûretés;
- Livre VII du Code de droit économique;
- Champ d'action et objectifs;
- Protection précontractuelle du client;
- Données d'identification et de surveillance;
- Conclusion du contrat;
- Remboursement anticipé;
- Inexécution du contrat de crédit;
- Accès à l'activité de prêteur et intermédiaire de crédit;
- Contrôle et sanctions.

Module 3 – Crédit hypothécaire

- Champ d'application;
- Les sûretés;
- La loi d'application sur le crédit hypothécaire;
- Acte de vente provisoire;
- Frais;
- BNB et centrale pour crédits;
- Taux et modalités pour remboursement;
- Garanties;
- Mainlevée et remboursement anticipé;
- Codes de conduite;
- Aspects fiscaux;
- Accès à l'activité;
- Contrôle et sanctions.

La théorie est complétée par des exemples pratiques

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** 1 journée de formation (6 heures de formation)
- **Heures :** 09:00 à 17:00
- **Lieu :** Febelfin Academy : Phoenix building, Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles

FORMATEURS

Walter Van Praet
Personal Development;Prince 2;Harada;Leadership

MÉTHODOLOGIE

Une **« Formation en classe »** se suit en groupe. Vous êtes présent avec les autres participants et le professeur à un moment convenu dans la même salle de cours. Il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels…